Groupe « Pour l'Agglo, un souffle nouveau »

Logement social : pour une répartition équitable sur le territoire

Lors du conseil communautaire du 25 septembre dernier, la majorité a voté l'exemption pour 2 communes (Seine-Port et Maincy) de leurs obligations en matière de construction de logements sociaux.

Si notre agglomération compte 30% de logements conventionnés, ces derniers sont très inégalement répartis entre les communes. Quand Melun, Le Mée et Dammarie en comptent plus de 40%, Seine-Port, par exemple, en totalise 5% : 7 logements sociaux recensés début 2017!

Cette répartition renforce les inégalités. D'un côté des « ghettos de riches », de l'autre des villes qui s'appauvrissent.

Au final, ce sont les villes qui comptent déjà beaucoup de logements sociaux qui devront en accueillir toujours plus.

La décision, votée notamment par les Maires des trois principales villes, Melun, Le Mée et Dammarie, fait peser un coût économique et social sur l'ensemble des communes de l'Agglomération.

Pour nous, l'Agglomération devrait assurer l'équilibre de l'offre en construisant en priorité les nouveaux logements conventionnés dans les communes en possédant très peu, tout en tenant compte des spécificités de chacune.

Au regard du nombre d'abstentions et de votes contre sur la proposition de la majorité communautaire, notre position semble partagée au-delà de nos rangs.

Face au repli sur soi et à l'accentuation des inégalités, nous continuerons à défendre une vision solidaire, généreuse et ambitieuse de notre territoire.

Les élus du groupe « Pour l'Agglo, un souffle nouveau » : Nicolas Alix, Nathalie Dauvergne-Jovin, Jean-Pierre Guérin, François Kalfon, Baytir Thiaw, Lionel Walker.